



# BULLETIN

Octobre 2015

## Municipal LANSLEVILLARD n°7



### **Edito : L'association paroissiale « Edelweiss » pénalise la commune de 6000 euros par an.**

Par un acte notarial, signé en date du 6 mai 2011 avec l'association Edelweiss, la municipalité s'engageait à réaliser les travaux de restauration de l'église pour un montant de 110 000 €, et à aménager l'ancien chalet Chantelouve, de façon à ce qu'il comprenne à terme :

- Une salle de réunion ou d'accueil.
- Environ 20 logements destinés à l'hébergement du personnel saisonnier.
- Un logement qui serait remis à l'association, à titre de dation, en paiement valeur (180 000€) au plus tard le 31 décembre 2015.

- Un versement de 90 000 € a été effectué au moment de la signature de cet acte.

Ces travaux n'ont jamais débuté depuis 2011. Notre municipalité a organisé plusieurs rencontres avec l'association et a fait plusieurs propositions toutes rejetées par le Conseil d'Administration de l'Edelweiss. Compte-tenu du non-respect des engagements à honorer au 31 décembre 2015, cette association nous a fait une nouvelle proposition non négociable à savoir :

- Mettre à disposition des saisonniers un minimum de cinq logements sociaux.
- Fournir une salle de réunion de 30 m2, utilisable gratuitement par les associations locales, y compris l'association « Edelweiss » de Haute Maurienne.
- Fournir à l'association un appartement de 50m2 fini et équipé d'une valeur de 180 000 €.

Dans l'attente de la construction et la livraison des biens ci-dessus indiqués, la commune sera redevable au bénéfice de l'association, d'une indemnité compensatoire annuelle de 6000 € payable en une fois, chaque année, avant le 30 juin. Aucun délai n'est fixé pour la restauration de retables de l'église pour un montant de 110 000 €. Actuellement la commune loue à l'évêché le presbytère pour un montant annuel de 438 €. Le bail venant à expiration en 2017, nous demanderons à l'évêché de verser, à la commune, un loyer annuel de 6000€ afin de compenser cette nouvelle dépense.

Il est bien dommageable, qu'il y ait plusieurs interlocuteurs quand on parle de l'église !!!

Le Maire, Paul CHEVALLIER.

**Le PLU a été arrêté lors du Conseil Municipal du 2 Septembre 2015. Durant les prochains mois il sera soumis à l'avis de différentes administrations et à l'enquête publique durant l'hiver. Un dossier est à la disposition du public en Mairie.**

### **Informations générales**

\* **Commune Nouvelle** : Une réunion des équipes municipales de Lanslebourg, Lanslevillard, Termignon, Sollières-Sardières est prévue le mercredi 21 Octobre 2015 avec pour objet la présentation et les modalités de fonctionnement d'une Commune Nouvelle sous la conduite de l'ASADAC.

\* **Commission Travaux** : le 27 Octobre 2015 à 20h30 dans la salle culturelle de la Mairie.

\* **Repas des aînés** : Le repas des aînés de la Commune aura lieu le dimanche 8 novembre à 12h pour les aînés de plus de 65 ans et leur conjoint.

\***11 novembre 2015** : La cérémonie regroupera les Communes de Lanslevillard et Lanslebourg, elle se déroulera au monument aux morts de Lanslebourg.

\***Réunion publique irrigation** : Une réunion publique sur le projet d'irrigation située sur la Commune de Lanslevillard aura lieu le 9 novembre à 17h30 à la salle culturelle de Lanslevillard.

\***Tous en piste**: les 12 et 13 décembre 2015, venez participer aux nombreuses animations mises en place sur notre domaine skiable ouvert en avant-première pour la seconde fois. Faites passer le message autour de vous !

\***Coupe d'Europe de Slalom à Val Cenis** : Le Club des Sports de Val Cenis prépare activement cette coupe qui se déroulera du 3 au 4 Janvier 2016.

## **MOUVEMENT DE PERSONNEL**

### ➤ **Départ de Thierry Garnier.**

Thierry Garnier, après 3 années de services au sein de la Commune de Lanslevillard, a souhaité évoluer et quitter les services techniques communaux. Il est détaché depuis le mois de Septembre auprès de l'Université Paris Descartes à Paris comme agent technique.

### ➤ **La Commune de Lanslevillard signe un contrat d'avenir avec David THOMAS.**



L'emploi d'avenir est un contrat d'aide à l'insertion, destiné aux jeunes éloignés de l'emploi, en raison de leur manque de formation. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Pendant son activité salariée, le jeune en contrat d'avenir est suivi par un référent de la Commune et par un référent de la mission locale jeune. L'employeur perçoit une aide financière des pouvoirs publics équivalente à 75% du SMIC brut, 25% reste donc à la charge de l'employeur.

La Commune a recruté depuis le 11 Août dernier David THOMAS, âgé de 22 ans, sur un poste d'emploi d'avenir. Il sera affecté à la fois à la Zone de Loisirs des Glières et aux Services Techniques, dans le but de développer sa polyvalence. Nous lui souhaitons une très bonne intégration dans l'équipe technique municipale.

### ➤ **La Commune de Lanslevillard recrute.**

Pour la saison d'hiver 2015-2016 :

- 1 Maître-nageur pour la piscine municipale,
- 2 Agents d'accueil pour la piscine municipale,
- 1 Agent chargé du patrimoine,
- 1 agent pour l'entretien des WC publics.

Sur des postes permanents vacants :

- 1 Agent technique pour les services techniques (permis poids lourds indispensable) ;
- 1 Agent technique pour la zone de loisirs des Glières (connaissances des piscines, patinoires et du traitement de l'eau souhaitées).

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, n'hésitez pas à déposer votre candidature CV et lettre de motivation en Mairie.

## **ZOOM SUR ...**

### ➤ **L'accessibilité des bâtiments communaux.**

La Commune de Lanslevillard, a réalisé en interne, en se basant sur un diagnostic d'accessibilité, établi en 2010, un programme de mise aux normes en vue de présenter 5 agendas d'accessibilité avant le 27 septembre 2015. Ce programme de mise aux normes a été adopté par le Conseil Municipal du 2 septembre 2015. Il prévoit :

- De desservir le cinéma par la mise en place d'un ascenseur dans le bâtiment de la Mairie ;
- De faciliter l'accès aux Chapelles St Sébastien et St Roch en installant des rampes amovibles ;
- De mettre à niveau l'entrée de l'Eglise ;
- De retravailler l'entrée de la Poste ;
- De faciliter l'accès à la salle polyvalente et à la salle culturelle ;
- De rendre accessible deux WC publics ;
- De créer des places de stationnement réservées « handicapé ».

### ➤ **La vie de l'Ecole**

Au programme de cette nouvelle année scolaire, l'E.M.C. : Enseignement Moral et Civique pour les classes du regroupement pédagogique Lanslebourg-Lanslevillard. Les deux classes de Lanslevillard qui accueillent des CE1 CE2 et des CM1 CM2 se lancent avec le soutien des deux municipalités dans un projet : « Conseil Municipal de Jeunes ».

Ce CMJ a pour mission d'initier les enfants à la citoyenneté et de collecter des idées et initiatives venant de l'ensemble des élèves pour améliorer leur vie à l'école et dans leurs communes. Une bonne occasion de donner la parole aux enfants pour qu'ils s'expriment sur leur quotidien et qu'ils fassent l'apprentissage

d'un engagement citoyen. Il leur sera proposé de participer aux festivités et commémorations des villages et de mettre en place des projets en interaction avec le Conseil municipal.

Pour cela, un groupe de six jeunes de 7 à 11 ans habitant Lanslevillard et Lanslebourg va être constitué. Ils seront élus début novembre pour un an par leurs camarades de l'école et ils les représenteront lors de réunions du Conseil municipal jeunes. Pour donner un vrai sens à cette démarche, ces réunions auront lieu en mairie en présence du ou des maires et d'élus.

Nul doute que les enfants auront beaucoup de choses à dire et également à proposer ! Les premières discussions en classe ont abouti à un long questionnaire qui sera donné aux maires de Lanslevillard et Lanslebourg lorsqu'ils viendront dans l'école pour les rencontrer.

Pour l'instant les futurs candidats préparent le discours qu'ils feront à leurs camarades. Les propositions sont nombreuses et le projet rencontre un réel intérêt.

Les collégiens de Lanslevillard et Lanslebourg, de la 6ème à la 3ème seront aussi sollicités pour faire partie du CMJ et pour élire cinq représentants. Une réunion leur sera proposée le samedi 07 novembre à 18h00 salle culturelle de Lanslevillard afin de débattre sur ce projet.

## **ACTUALITE : LA TAXE DE SEJOUR DEVIENT INTERCOMMUNALE**

La Communauté de Communes de Haute Maurienne Vanoise a instauré lors de son Conseil Communautaire du 3 septembre 2015, une taxe de séjour dite intercommunale qui va s'appliquer de façon uniforme sur les 7 Communes de Haute Maurienne Vanoise. Ce qu'il faut retenir :

La taxe de séjour devenant intercommunale et au réel TOUTES les 7 Communes de Haute Maurienne sont donc concernées. Pour plus d'informations concernant les dates de prélèvement, la forme du registre, les montants (...) vous pouvez contacter la Communauté de Communes de Haute Maurienne Vanoise par téléphone au 04-79-05-90-78 ou par mail : [contact@cchautemaurienne.com](mailto:contact@cchautemaurienne.com)

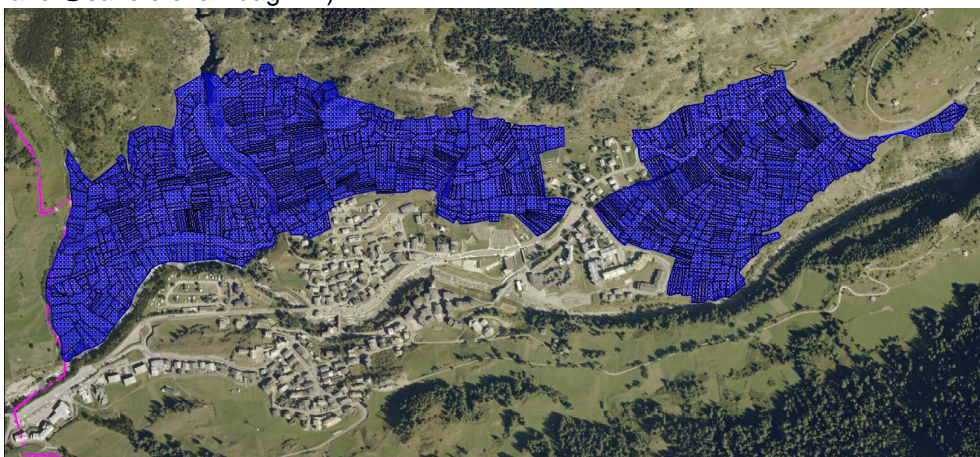
## **AFFAIRES AGRICOLES**

### **➤ Projet d'AFP de Lanslevillard : où en sommes-nous ?**

Pour répondre aux problématiques foncières de la commune, en particulier le morcellement très important des parcelles, la municipalité a souhaité réfléchir à la création d'une AFP – Association Foncière Pastorale. L'AFP, regroupement de propriétaires privés et publics, a pour objectif la mise en valeur des terrains dans un périmètre donné, dans un intérêt commun pour les propriétaires et pour les exploitants. Le groupe de travail qui réunit des élus, des propriétaires et agriculteurs de la commune, constitué suite à la réunion publique du 17 avril 2015, continue de travailler sur le projet de création d'une AFP. Ce groupe de travail a, d'ores et déjà, réfléchi à une proposition de périmètre pour l'AFP (voir ci-dessous) et à la rédaction d'un Règlement Intérieur, prenant en compte les spécificités de Lanslevillard pour le fonctionnement de l'AFP. Une réunion publique d'information aura lieu prochainement, à destination de tous les propriétaires de terrains agricoles de la commune. Au cours de cette réunion les avancées du groupe de travail vous seront présentées plus en détail.

Nous vous rappelons que ce groupe de travail reste ouvert à tout propriétaire intéressé pour participer au projet. Nous vous rappelons également qu'un cahier de liaison est à votre disposition au secrétariat de Mairie. Tout propriétaire, habitant, agriculteur... peut venir y inscrire ses questions, remarques, propositions sur le projet de création d'AFP. Ces commentaires seront ensuite étudiés et pris en compte par le groupe de travail. Ainsi, dans un souci de concertation, ces commentaires seront très utiles pour la poursuite du projet et permettront que l'AFP créée réponde aux demandes d'un maximum de propriétaires et d'utilisateurs.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter votre Mairie ou Céline CLAVEL – GIDA (06.14.77.02.02 – [celine.clavel@savoie.chambagri.fr](mailto:celine.clavel@savoie.chambagri.fr) ).



- **Club des aînés « Générations mouvement »**

Les activités estivales se sont terminées par une très belle journée au Mont Cenis autour d'un repas convivial au Toët. Voici l'automne et son traditionnel loto. Il se déroulera l'après-midi du dimanche 29 novembre à la salle polyvalente de Val Cenis le Haut ; une après-midi récréative que beaucoup attendent, dotée de nombreux lots dont le week-end complet pour 2 personnes dans toute la France, offert par le club Vacancier.

Au seuil de l'hiver et pour clore l'année, le repas offert par le club permettra de fêter les personnes ayant passé le cap d'une dizaine en 2015 et de partager un agréable moment. Rendez-vous est pris pour le vendredi 18 Décembre.

- **Le téléthon**



Cette année sont proposés deux petits déjeuners par le Club de l'Edelweiss au profit du téléthon : le **5 décembre à l'office du tourisme de Lanslevillard de 7h30 à 11h** et le **6 décembre à la salle culturelle de Lanslevillard de 8h à 11h**.

Pour des raisons de transparence, de reconnaissance des actions et de sécurité, l'AFM (association française contre les myopathies) ne reconnaît que des actions accréditées, nous avons donc signé un contrat de partenariat au nom de notre association avec l'AFM. Notre référente pour Lanslevillard est Michèle HUART. L'AFM récupère les téléphones portables usagés, aussi une boîte sera mise à disposition lors des petits déjeuners pour en récupérer si tel est le cas. Merci d'avance.

- **Le rassemblement des costumes de Maurienne.**

Organisé tous les 3 ans, le rassemblement des costumes s'est déroulé le 28 juin 2015 à VALLOIRE.

32 communes étaient présentes, dont LANSLEVILLARD représentée par Clémence, Jeannette, Mireille et Vincent.

Après la messe dans l'église baroque, le défilé et la présentation des costumes ont eu lieu au cœur du village, sous un soleil radieux.

Chansons, danses et accordéon ont rythmé cette merveilleuse journée qui s'est achevée par le chant des Allobroges.

ST SORLIN D'ARVES accueillera le prochain rassemblement en 2018.



## **LE MOT DE LA FIN**

Le Vendredi 14 août, la Commune a subi deux énormes coulées de boue, endommageant le bâtiment de la SEM, le restaurant Tatatine, la résidence « les Mélèzes ». Je veux remercier toutes les personnes, ainsi que les élus, qui ont pris part, tant par leur présence efficace sur le terrain que par leurs messages de soutien à cette catastrophe. Nous avons demandé, dans la semaine suivante le classement en « catastrophe naturelle » auprès des services de l'Etat (ministère de l'Intérieur) avec le soutien de nos représentants parlementaires. Notre demande devrait être étudiée à la fin du mois d'Octobre. Ce classement permettrait, à deux assurances, d'indemniser les dégâts subis, dans un délai de 3 mois. Une étude a été confiée au service RTM (Restauration des Terrains de Montagne) pour effectuer les travaux nécessaires afin que ce ruisseau ne cause plus de dégâts. Il est bien évident que cet évènement est lié aux fortes chaleurs du mois de juillet et début août et qu'il pourra se reproduire sans prévenir. Paul CHEVALLIER

## **ETAT CIVIL**

**Naissance** : Charline SUIFFET née le 25 Juin 2015 au foyer de Marilyne CHEVALLIER et Bruno SUIFFET.

**Mariage** : Véronique PERSONNAZ et Pierre FARONI le 26 Septembre 2015.

**Les compléments d'informations sont disponibles sur le site Internet de la Commune :**  
**[www.lanslevillard.fr](http://www.lanslevillard.fr)**

Directeur de la publication : Paul CHEVALLIER. Mise en page : Aline MOLLARD. Photos : Pierre HUART, Aline MOLLARD  
Imprimé par nos soins à 250 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

